

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

| DESJEPS TENNIS - POITIERS |

Réf RNCP : RNCP37481

Code CPF : 114573

1. Cadre général de la formation :

La formation conduisant à la délivrance du Diplôme d'Etat Supérieur de la jeunesse, de l'Education populaire et des Sports mention tennis est habilitée par la DRAJES Nouvelle- Aquitaine, autorité académique conformément aux dispositions du Code du sport (Articles 212 20 à 212 26).

Lien vers arrêté :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000017984208/>

Le métier :

Les personnes titulaires du DESJEPS mention tennis sont des éducateurs sportifs spécialisés dans l'entraînement de haut niveau, dans la formation de cadres ainsi que dans la gestion stratégique de projet de développement de clubs. Il confère à son titulaire les compétences suivantes :

- construire la stratégie d'une organisation du secteur tennistique ;
- gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur tennistique ;
- diriger un système d'entraînement dans le tennis ;
- encadrer le tennis en sécurité ;
- organiser des actions de formation de formateurs dans le cadre des réseaux professionnels du secteur tennistique.

Lieux d'exercice :

Le DESJEPS mention Tennis permet d'exercer une activité rémunérée dans le cadre des structures privées relevant du secteur associatif ou marchand, dans le cadre de la fonction publique territoriale ou d'état ou bien à titre de travailleur indépendant. Il peut être amené à travailler pour plusieurs employeurs.

2. Accès à la formation :

Trois étapes obligatoires et successives :

Je possède les prérequis nécessaires :

- attestation de formation au secourisme *
- Certificat médical

Je valide les TEP (tests d'exigence préalables) :

- Classement 15
- attestation d'expérience d'enseignement du tennis de cinq cents heures, délivrée par le directeur technique national du tennis ou son représentant.

Je réussis les tests de sélection :

- Epreuve écrite
- Epreuve d'entretien de motivation et de présentation de structure
- Epreuve pédagogique

Précisions

Description des épreuves de sélection :

- Une épreuve écrite de 4h portant sur l'analyse vidéo argumentée d'une performance tennistique ;
- Un épreuve orale (exposé + entretien), d'au plus 60 min portant :
 - sur la présentation de vos expériences et de votre projet professionnel,
 - sur l'analyse de votre structure d'alternance ;
- Une épreuve pédagogique d'entraînement, composée de 15' de préparation, de 45' de séance, de 15' d'entretien.

Le candidat est informé de son admission ou non à la formation par voie d'affichage au CREPS et sur le site internet du CREPS.

3. Durée totale de la formation :

1 200 heures comprenant :

- 700 heures de formation en centre de formation pour un parcours complet
- 500 heures minimum de stage en structure d'alternance pour un parcours complet

4. Contenus de la formation :

Deux unités capitalisables transversales :

UC1 : Construire la stratégie d'une organisation tennis

UC2 : Gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur tennis

Programme organisé dans un double objectif, d'analyse - conception et de mise en œuvre, autour de :

- La démarche marketing :
- Le marketing d'analyse,
- Le marketing stratégique,
- Le marketing opérationnel.
- L'adaptation de la démarche marketing à l'organisation associative.
- La notion de communication :
- La notion de développement personnel,
- La notion de communication interpersonnelle,
- Gestion du groupe et résolution de conflits.
- La démarche comptable :
 - L'analyse comptable et financière,
 - Le contrôle de gestion et gestion budgétaire.
 - L'adaptation de la démarche comptable à l'organisation associative.
 - La notion de démarche qualité.

Volume horaire :

UC1 : 130 heures incluant les certifications

UC2 : 120 heures incluant les certifications

UC 3 : Diriger un système d'entraînement en tennis

Programme organisé autour de :

- Planification et programmation
- Du descriptif technique à l'analyse mécanique
- De l'analyse des qualités physiques à l'entraînement physique
- De l'analyse des qualités mentales à l'entraînement mental
- 50% - 50% théorie-pratique avec en appui le Pôle France et Christian Ramos
- La formation de cadres : contextes et problématiques générales, modèles d'organisation pédagogique, son financement
- Formations complémentaires : effectuées avec l'équipe technique de ligue pour responsabilités sur détection, entraînement, suivi compétition, formation de cadres.
- L'ensemble de ce programme est traversé par la notion du public jeune.

Volume horaire UC 3 : 443 heures incluant les certifications

UC 4 : Encadrer le tennis en sécurité

Contenus pédagogiques abordés :

- Réglementation générale des activités sportives,
- Réglementation des tournées avec hébergement

Volume horaire UC4 : 7 heures incluant les certifications

Particularités UC4 : Les titulaires du Diplôme d'Etat mention tennis et du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 1^{er} degré mention tennis obtiennent par équivalence l'UC4. Les 7 heures d'UC4 sont alors repositionnées sur l'UC3 dont le volume horaire passe à 450heures.

5. Précision sur la phase de positionnement :

C'est une étape de la formation obligatoire dès l'entrée en formation.

Objectifs du positionnement :

- Analyser les connaissances et les compétences du stagiaire en début de formation au regard du référentiel professionnel et du référentiel de certification.
- Prendre en compte ses acquis afin de construire son parcours individualisé de formation et d'éventuellement de proposer à la DRAJES Nouvelle Aquitaine des allègements de formation, voire des renforcements. Ces allègements ou renforcements sont préalablement acceptés par le stagiaire. Des dispenses codifiées dans l'arrêté du diplôme sont vues au regard des diplômes déjà acquis par le stagiaire en amont de sa formation, (voir arrêté ci-dessus)

Organisation du positionnement :

- Chaque stagiaire reçu aux tests de sélection dispose d'un entretien individuel de positionnement avec le coordonnateur ou la coordonnatrice de la formation. Ce positionnement a lieu au cours de la semaine d'entrée en formation à la suite de la présentation des modalités d'organisation de la formation, de la certification et de l'alternance.

A l'issue du positionnement :

- L'équipe pédagogique propose un parcours individualisé de formation à chaque stagiaire. Après leur accord, cette proposition est transmise à la DRAJES Nouvelle Aquitaine, afin de finaliser les inscriptions sur Forômes.
- Une fiche individuelle de positionnement est renseignée.

6. L'alternance

Au cours de leur formation, les stagiaires en parcours complet doivent réaliser **un minimum de 500 heures** d'alternance dans une structure avec, suite au positionnement, une répartition de leurs actions dans les différents domaines d'activités. La particularité des profils des DES tennis, fait que tous sont salariés de leur structure d'alternance et que leurs missions quotidiennes rentrent dans les attentes du référentiel de certification.

- Le tuteur, le maître d'apprentissage a pour rôle :
- Pour chaque stagiaire, un seul tuteur/maître d'apprentissage est désigné dans la structure d'accueil. Le tuteur/maître d'apprentissage doit fournir :
- une copie de son diplôme (si existant),
- une copie de sa carte professionnelle (si existante).

Le tuteur/maître d'apprentissage doit être titulaire d'une qualification d'un niveau minimum égal au DESJEPS ou bien justifier d'une expérience professionnelle ou bénévole minimale de trois ans dans l'activité en rapport avec les activités du tennis. Si celui-ci ne peut être issu de la structure d'accueil, l'organisme de formation désignera un membre de l'équipe technique régionale de tennis en accord avec le CTR coordonnateur.

- Ce tuteur/maître d'apprentissage a pour rôle d'accompagner et de conseiller le stagiaire tout au long de sa formation sur la conception et la mise en œuvre des attendus de la certification. La participation active du stagiaire est particulièrement recommandée dans cette relation.

Le tuteur/maître d'apprentissage est convié à au moins trois réunions d'informations, d'échange et de travail avec le coordonnateur de la formation. Il peut également utiliser le carnet de formation, les bilans d'étape, le courriel ou le téléphone pour rester en contact avec le coordonnateur. L'ensemble de ces moyens permet de pouvoir assurer le suivi de l'alternance.

7. Les EPMSP

Validation des EPMSP : Dans le cadre du DES, les EPMSP sont automatiquement obtenues à partir des prérequis, ainsi que des exigences préalables.

Epreuve CERTIFICATIVE UC1 & UC2

CONSTRUIRE LA STRATEGIE ET GERER LES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES D'UNE ORGANISATION DU SECTEUR TENNIS

PROTOCOLE DE PASSAGE

1. Cette épreuve est organisée en centre.
2. Le candidat expose un projet de développement d'une structure. Ce projet fait notamment apparaître : -
L'état des lieux,
 - Les objectifs,
 - Les ressources humaines,
 - Les ressources financières,
 - Le plan de communication.
3. Il adresse au jury un dossier papier et informatique (20 pages maximum hors annexes) **15 jours** avant l'épreuve.
4. Il utilise comme support de l'exposé une présentation informatique.
5. La présentation, d'une durée de 20 minutes, est suivie d'un entretien avec le jury d'une durée maximale de 40 minutes (si la présentation du candidat ne dure pas 20 minutes, le temps restant ne sera pas reporté sur l'entretien qui suit).
6. Le candidat est évalué sur ses capacités à :
 - Concevoir un projet complet de développement,
 - Mettre en forme un projet (sous forme écrite et informatique), - Présenter un projet, - Justifier ses choix.

A NOTER : Le président de l'association dans lequel évolue le stagiaire pourra être présent en plus des membres de la commission lors de l'évaluation.

Si cette épreuve n'est pas validée, le candidat a la possibilité de se présenter à une seule épreuve de rattrapage.

DIRIGER UN SYSTEME D'ENTRAINEMENT EN TENNIS

PROTOCOLE DE PASSAGE

Situation d'évaluation certificative des UC3 du diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « performance sportive » mention « Tennis ».

L'épreuve certificative est évaluée dans les conditions prévues à l'article A. 212-26 du code du sport par au moins deux évaluateurs, non-formateurs permanents de l'organisme de formation, sans lien avec le/la candidat(e) (tuteur, famille, enseignant de la même structure,...), titulaires d'une qualification à minima de niveau II en tennis (BEES 2^{ème} degré ou DESJEPS).

Sont dispensés de ces exigences, les personnels techniques et pédagogiques relevant du ministère chargé des sports, les professeurs ou enseignants d'éducation physique et sportive du ministère de l'éducation nationale et les agents de catégorie A ou B de la filière sportive de la fonction publique territoriale.

Epreuve certificative de l'UC 3

L'épreuve certificative de l'UC3 comprend la réalisation par le/la candidat(e) :

- d'un document numérique,
- d'une conduite de séance,
- d'un entretien.

Elle est organisée en centre et/ou en structure d'alternance pédagogique.

Le jour de l'épreuve, le/la candidat(e) remet aux évaluateurs :

- un document numérique intégrant une ou plusieurs vidéos, d'une durée de 30 minutes maximum, dans lequel le/la candidat(e), clairement identifié(e), dirige le système d'entraînement d'un joueur de niveau régional minimum, pendant 20 minutes au maximum et une action de formation de cadres pendant 10 minutes au maximum.
- une attestation du directeur technique national du tennis ou de son représentant, validant le niveau régional au minimum et le projet sportif du joueur présenté lors de la certification dont le système d'entraînement a été décrit dans le document numérique susmentionné.

Avant la conduite de la séance par le/la candidat(e), les évaluateurs visionnent le document numérique sur l'ordinateur fourni par le/la candidat(e) et arrêtent le thème de la séance individuelle à conduire, à partir du document remis.

Le/la candidat(e) prépare la séance pendant 15 minutes au maximum, puis il (elle) conduit, avec son joueur, une séance individuelle de tennis d'une durée d'1 heure 30 dont 30 minutes maximum de préparation physique.

Cette séance est suivie d'un entretien mené par les évaluateurs de 30 minutes minimum à 50 minutes au maximum.

Cet entretien porte sur la séance conduite par le/la candidat(e) et les éléments issus du document numérique, en mobilisant les connaissances acquises par le/la candidat(e) et en justifiant ses choix pédagogiques dans l'entraînement et la formation de cadres.

Le document numérique, la séance et l'entretien visent à évaluer la capacité à diriger un système d'entraînement en tennis (UC3).

Si cette épreuve n'est pas validée, le candidat a la possibilité de se présenter à une seule épreuve de rattrapage.

ENCADRER LE TENNIS EN TOUTE SECURITE

PROTOCOLE DE PASSAGE

L'épreuve est organisée en centre de formation et consiste en un entretien d'une durée comprise entre 15 minutes au minimum et 30 minutes au maximum portant sur les problématiques liées à la sécurité des pratiquants et des tiers.

9. Les outils mis à disposition du stagiaire

- Les installations pédagogiques : petites et grandes salles de cours,
- Les installations sportives : halle de tennis, salle de musculation, centre de recherche CAIPS, ...
- Des ressources documentaires numériques et/ou papiers
- Le livret de formation

10. Tableau récapitulatif des étapes de formation

UC 1 EC DE CONSTRUIRE LA STRATEGIE D'UNE ORGANISATION DU SECTEUR TENNIS

OI 11 EC de préparer la prise de décision stratégique de la structure

Volume horaire : 40 heures

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET DANS LE CLUB <i>(en collaboration avec les dirigeants et son tuteur)</i>	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS - RESSOURCES REFERENCES	EVALUATION FORMATIVE
<p>OI 111 EC de s'informer des évolutions relatives à l'organisation du sport et du tennis en particulier.</p>	<p>Historique du club au sein de sa commune et éventuellement de sa région</p>	<p>Co-construction d'une fresque historique des personnages et des événements qui ont marqué l'histoire du tennis depuis le début du 20ème siècle.</p>	<p>Connaissance du fonctionnement de la FFT et de ses organes déconcentrés.</p> <p>Les grandes dates de l'organisation du sport et de la F.F.T. depuis le début du 20^{ème} siècle.</p> <p>Evolution de la politique sportive de l'Etat.</p> <p>Evolution de la politique sportive de la FFT.</p> <p>Rapport moral du secrétaire général de la FFT lors de l'Assemblée Générale.</p> <p>Vidéo « La légende du Grand chelem ».</p>	<p>EF : Cette évaluation formative, qui prend place en fin de 1^{ère} année, et permet de vérifier le travail du candidat dans la conception et la prise de décision stratégique de son projet. Elle prend la forme d'un entretien.</p>

<p>OI 112 EC de s'informer des évolutions relatives à la pratique du tennis.</p>	<p>Obtenir des informations sur la pratique sportive au plan de la région et de la commune où exerce le stagiaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Recherche de statistiques sur l'évolution du nombre de pratiquants aux plans national, régional et local. ▶ Interprétation de ces statistiques. 	<p>Evolution de la pratique sportive en France.</p> <p>Evolution de la pratique du tennis en France et dans le monde.</p> <p>Le tennis en France E Bayle 2008 (PPT)</p> <p>Les actions de l'ITF DTN 2007 (PPT)</p> <p>Rapport écrit « Colloque de Dijon » avril 2008.</p> <p>Tennis mondial en quelques chiffres (M Crespo – Dijon 2008)</p>	
<p>OI 113 EC d'analyser les caractéristiques économiques, sociales et culturelles des publics aux plans national, régional et local.</p>	<p>Analyser les caractéristiques socio-culturelles des membres de son club.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Recherche bibliographique sur les habitudes des Français en matière de pratique sportive. 	<p>Notions de sociologie : catégories socio-professionnelles, principaux indicateurs.</p>	
<p>OI 114 EC d'analyser les réalités sociales, économiques, éducatives et culturelles des publics de la structure.</p>	<p>S'informer des orientations de la commune en matière de pratique sportive.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Témoignage d'un directeur municipal des sports ou d'un maire-adjoint chargé des sports. ▶ Analyse de la concurrence en matière de pratique sportive et de pratique du tennis au sein de la commune. 	<p>Politique sportive au sein de la commune.</p> <p>Statistiques locales sur la pratique sportive.</p>	

<p>OI 115 EC d'analyser l'impact des politiques publiques et fédérales sur l'activité de la structure.</p>	<p>Mettre en perspectives les activités mises en place par la structure avec les concepts proposés par la FFT et les politiques publiques en matière de sport.</p>	<p>► Intervention d'un CED sur les orientations de la politique de développement de la FFT et sur ses conséquences au plan régional.</p> <p>► Intervention d'un cadre technique de la FFT sur l'impact de la politique sportive nationale sur les politiques régionales.</p>	<p>Les politiques publiques en faveur de la pratique sportive.</p> <p>Connaissance du rôle et des compétences des collectivités territoriales et locales.</p> <p>La politique d'aide et de soutien de la Fédération en faveur des clubs.</p> <p>Les différents concepts pédagogiques fédéraux.</p>	
<p>OI 116 EC de procéder à des diagnostics stratégiques pour les dirigeants de la structure.</p>	<p>Répertorier les services offerts aux membres du club et mesurer le niveau de satisfaction.</p> <p>Recenser les besoins non-satisfaits des adhérents du club.</p> <p>S'informer sur les orientations stratégiques envisagées par les dirigeants.</p> <p>S'informer sur les moyens humains et financiers du club.</p> <p>Effectuer un diagnostic du club au regard des analyses interne et externe (existant).</p>	<p>► Elaborer un questionnaire de satisfaction prenant en compte différents critères d'évaluation.</p> <p>► Jeu de rôles : présentation du diagnostic de son club.</p>	<p>Démarche et documents « Projet club ».</p> <p>Le projet club FFT – DTN 2008 (PPT)</p> <p>Analyse des besoins Projet Club FFT(PPT).</p> <p>Le Directeur Sportif de club DTN 2008 (PPT)</p>	

OI 12 EC d'animer une démarche de projet**Volume horaire : 30 heures**

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET DANS LE CLUB	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS – RESSOURCES REFERENCES	EVALUATION FORMATIVE
<p>OI 121 EC de veiller au respect des valeurs, des objectifs et des méthodes de la structure dans une perspective éducative.</p>	<p>S'informer auprès de l'équipe dirigeante et enseignante des valeurs éducatives véhiculées par sa structure</p>	<ul style="list-style-type: none">▶ Co-construction : recenser les principales valeurs véhiculées par le sport▶ Témoignages de représentants d'institutions sportives (CDOS, DRDJS,...)▶ Témoignage de sportifs de haut-niveau	<p>Mouvement Olympique.</p> <p>Concept FFT « La Bonne attitude ».</p>	<p>Cf. OI11</p>
<p>OI 122 EC de mobiliser les ressources internes dans la préparation d'un projet sportif ou de développement.</p>	<p>Identifier les personnes compétentes susceptibles de participer à l'élaboration du projet.</p> <p>Identifier les moyens matériels nécessaires et disponibles.</p>	<ul style="list-style-type: none">▶ Témoignage d'un responsable de projet sur l'analyse des moyens nécessaires à la mise en place d'un projet.▶ Etude de cas : analyse des compétences relatives à la mise en œuvre d'un projet.		

<p>OI 123 EC de formaliser un projet sportif ou de développement.</p>	<p>Rédiger une présentation synthétique d'un projet stratégique concernant plusieurs aspects du fonctionnement de la structure et comportant plusieurs variantes.</p> <p>Envisager différents critères qualité par rapport au projet.</p>	<p>► Etude de cas : conception d'un projet stratégique à partir du diagnostic d'une structure et des orientations données par les dirigeants.</p> <p>► Présentation du projet avec l'outil le mieux adapté.</p> <p>► Recherche personnelle : l'application de la démarche qualité aux structures sportives.</p>	<p>Expression écrite.</p> <p>Utilisation de l'outil informatique (PowerPoint) pour effectuer des présentations.</p> <p>La démarche qualité dans le domaine du sport (voir livre Claude VASSEUR).</p>	
---	---	---	--	--

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET DANS LE CLUB	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS - RESSOURCES REFERENCES	EVALUATION FORMATIVE
<p>OI 131 EC de transmettre l'information nécessaire à la prise de décision.</p>	<p>Rendre compte aux dirigeants du travail d'analyse effectué.</p> <p>Transmettre l'ensemble des informations relatives au diagnostic de la structure.</p>	<p>► Connaître les différents canaux de transmission de l'information.</p> <p>► Exercices pratiques d'expression orale (utilisation de la vidéo).</p>	<p>Expression orale.</p> <p>Communication interpersonnelle.</p> <p>L'attitude _____ et _____ la reformulation en entretien DTN 2008 (PPT)</p>	<p>Cf. OI11</p>
<p>OI 132 EC de proposer des analyses aux instances dirigeantes.</p>	<p>Interpréter les analyses et les exposer aux principaux décideurs.</p> <p>Définir des objectifs d'amélioration du fonctionnement de la structure et les programmer.</p>	<p>► Etude de cas : analyser les données relatives à un projet et les interpréter.</p>	<p>Prise de parole en public.</p> <p>Capacité à exposer.</p> <p>Conduite de réunion.</p> <p>Capacité à argumenter.</p>	
<p>OI 133 EC d'exposer les alternatives stratégiques aux instances dirigeantes.</p>	<p>Présenter le projet stratégique assorti de ses alternatives.</p> <p>Convaincre les dirigeants de l'intérêt du projet afin d'obtenir l'adhésion, le financement et les moyens nécessaires.</p>	<p>► Jeux de rôles : exposer un projet devant un bureau de club fictif.</p>		

OI 14 EC d'élaborer un plan de communication**Volume horaire : 20 heures**

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET DANS LE CLUB	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS – RESSOURCES REFERENCES	EVALUATION FORMATIVE
OI 141 EC de rechercher des partenariats.	<p>Explorer les possibilités de financement par des partenaires institutionnels et privés.</p> <p>Démarcher les partenaires susceptibles d'apporter leur participation au projet.</p>	<p>► Co-construction d'une plaquette de communication destinée à des partenaires.</p>	<p>Identifier les périodes de prise de décision des partenaires privés ou institutionnels.</p> <p>Stratégie de recherche de partenaires.</p>	Cf. OI11
OI 142 EC de concevoir et mettre en œuvre une communication adaptée auprès des différents publics.	<p>Mettre en place une communication permettant de valoriser les partenaires.</p> <p>Choisir les media les mieux adaptés à la promotion du projet.</p>	<p>► Co-construction d'outils de communication à destination de publics spécifiques.</p>	<p>Connaissance des différents media.</p> <p>Connaissance de différents outils de communication.</p> <p>L'outil de communication pour le club (document FFT)</p>	
OI 143 EC de conduire des opérations de relations publiques.	<p>Organiser une journée officielle de lancement du projet.</p> <p>Inviter les personnalités représentatives dans le domaine du sport.</p> <p>Inviter les média locaux, régionaux, nationaux à l'occasion de la mise en place du projet.</p>	<p>► Co-construction : organisation et échéancier d'une journée événementielle.</p> <p>► Témoignage d'un responsable de projet ayant organisé un événement d'envergure.</p>	<p>Stratégie de relations publiques.</p>	

UC 2 EC DE GERER LES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES D'UNE ORGANISATION DU SECTEUR TENNIS

OI 21 EC de gérer les ressources humaines des projets dont il a la charge

Volume horaire : 50 heures

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET DANS LE CLUB	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS - RESSOURCES REFERENCES	EVALUATION CERTIFICATIVE UC1&UC2
<p>OI 211 EC de participer au plan d'évolution des ressources humaines.</p>	<p>Evaluer le niveau de compétence des membres de son équipe.</p> <p>Envisager des évolutions de fonction.</p>	<p>► Intervention d'un cadre technique sur la politique fédérale de formation continue.</p> <p>► Jeu de rôles : entretien individuel entre un responsable et un membre de son équipe.</p>	<p>Notions de management.</p> <p>Calendriers de stages de formation continue (initiateurs – diplômés d'Etat) organisés par la FFT, Jeunesse et Sports, Mouvement sportif.</p> <p>Communication : méthodologie de l'entretien individuel d'évaluation.</p>	<p>Cette épreuve est organisée en centre.</p> <p>Le candidat expose un projet de développement d'une structure. Ce projet fait notamment apparaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'état des lieux, - Les objectifs, - Les ressources humaines, - Les ressources financières,
<p>OI 212 EC de constituer une équipe de travail.</p>	<p>Rencontrer les personnes susceptibles (dirigeants ou permanents) de participer à la mise en place du projet et s'assurer de leur implication.</p> <p>Prendre en compte leurs motivations.</p> <p>Préciser la mission affectée à chacun des membres de l'équipe.</p>	<p>► Constituer une équipe de travail pour mise en place d'un projet fictif au sein du groupe de formation.</p> <p>► Témoignage d'un manager hors sphère tennis.</p> <p>► Travail de recherche des stagiaires sur la notion de motivation.</p>	<p>Motivation d'une équipe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le plan de communication. <p>Il adresse au jury un dossier papier et informatique (20 pages maximum hors annexes) 15 jours avant l'épreuve.</p> <p>1. Il utilise comme support de l'exposé une présentation informatique.</p>

<p>OI 213 EC de négocier le plan de formation des membres de son équipe.</p>	<p>Proposer en accord avec les décideurs un plan de formation pour chacun des membres de son équipe et le mettre en œuvre.</p>	<p>►Exposé – débat d'un représentant d'un OPCA.</p> <p>►Présentation par le responsable administratif de la ligue du plan de formation du personnel.</p>	<p>Connaissance des différents programmes de formation professionnelle (DIF – CIF – Période de professionnalisation – Plan de formation).</p>	<p>2.</p> <p>La présentation, d'une durée de 20 minutes, est suivie d'un entretien avec le jury d'une durée maximale de 40 minutes (si la présentation du candidat ne dure pas 30 minutes, le temps restant ne sera pas reporté sur l'entretien qui suit).</p> <p>3.</p> <p><u>Le candidat est évalué sur ses capacités à :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir un projet complet de développement, - Mettre en forme un projet (sous forme écrite et informatique), - Présenter un projet, - Justifier ses choix.
<p>OI 214 EC de gérer les relations humaines et sociales au sein de son équipe.</p>	<p>Mettre en place des moments de convivialité afin de créer une ambiance positive et motivante au sein de l'équipe.</p> <p>Expliquer à son équipe la réglementation du travail et en assure le respect.</p>	<p>Témoignage d'un CTR coordonnateur, d'un responsable d'équipe ou d'un manager sur la gestion de son équipe.</p> <p>Exposé – débat sur l'application de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS).</p>	<p>Méthodologie de travail en équipe.</p> <p>Droit du travail.</p> <p>Texte de la CCNS.</p>	
<p>OI 215 EC de contrôler la gestion administrative des membres de son équipe.</p>	<p>S'assurer du respect du droit du travail.</p> <p>Transmettre les informations nécessaires à la rémunération et au remboursement des frais engagés par les membres de son équipe.</p> <p>Gérer le planning annuel d'intervention des membres de son équipe.</p>	<p>Co-construction de plannings types d'intervention de personnels.</p>	<p>Site du COSMOS.</p>	

<p>OI 216 EC de procéder à l'évaluation des membres de son équipe.</p>	<p>Evaluer la qualité du travail des membres de son équipe.</p> <p>Rendre compte aux dirigeants de cette évaluation et prendre en considération leurs remarques.</p>	<p>Co-construction : définir des critères d'évaluation des membres d'une équipe.</p>		
--	--	--	--	--

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET DANS LE CLUB	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS - RESSOURCES REFERENCES	EVALUATION CERTIFICATIVE
OI 221 EC d'établir les budgets prévisionnels et les dossiers de financement.	<p>Faire une étude budgétaire relative au projet en définissant les différents postes.</p> <p>Envisager et proposer un financement.</p> <p>Instruire les dossiers de financement.</p>	<p>Exposé : gestion budgétaire d'une association.</p> <p>Etude de cas : instruction d'un dossier de demande de subvention auprès d'une collectivité publique (ex : CNDS).</p>	<p>Principes d'élaboration d'un budget.</p> <p>Les subventions publiques.</p>	Cf. OI 21
OI 222 EC de suivre les budgets.	<p>Affecter les dépenses et recettes en respectant un plan comptable. S'informer régulièrement du suivi des dépenses et recettes.</p>	<p>Etude de cas : lecture et interprétation du budget d'une association.</p> <p>Exposé : les documents comptables de base.</p>	<p>Les différents documents comptables.</p> <p>Guide du dirigeant FFT (intranet fédéral).</p>	
OI 223 EC d'analyser les écarts constatés entre le budget prévisionnel et le réalisé.	<p>Réagir, en accord avec les dirigeants, aux écarts entre budget prévisionnel et le réalisé.</p>	<p>Exposé d'un responsable financier : démarche de suivi budgétaire.</p>	<p>Documents budgétaires de suivi.</p>	

<p>OI 224 EC de négocier avec les prestataires de service.</p>	<p>Faire une étude comparative de prix et devis en rapport avec le projet et la soumettre aux décideurs.</p>	<p>Témoignage d'un responsable de projet.</p> <p>Recherche de devis pour l'organisation d'un projet fictif.</p>	<p>Méthodologie de négociation.</p>	
--	--	---	-------------------------------------	--

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET DANS LE CLUB	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS - RESSOURCES REFERENCES	EVALUATION CERTIFICATIVE
OI 231 EC d'évaluer la pertinence des modes de fonctionnement de son équipe.	Effectuer des contrôles ponctuels et aléatoires à différentes étapes du rétroplanning	Connaissances principes de communication et de management. Création fiches évaluation Jeux de rôles	Ressources : rapports d'évaluations de management	Cf. OI 21
OI 232 EC d'évaluer le fonctionnement administratif.	Effectuer des contrôles ponctuels et aléatoires à différentes étapes du rétroplanning	Création fiches évaluation procédure.	Ressources : rapports d'évaluations de fonctionnement administratif	
OI 233 EC d'expliquer les écarts constatés entre les résultats et les objectifs fixés.	Comparer les résultats obtenus avec les résultats espérés, sur la base des indicateurs et en tirer des conclusions permettant de valider ou de modifier le projet. Communiquer les résultats en interne et en externe.	Jeux de rôles : rapporter les résultats de l'action devant un bureau fictif de club.	Ressources : rapports de projets stratégiques d'une organisation du secteur tennis.	

OI 234 EC d'élaborer des propositions d'évolutions possibles.	Préciser l'évolution des axes stratégiques du projet à N+1	Appréciation et analyse des indicateurs quantitatifs et qualitatifs du projet stratégique en cours	Ressources : exemples d'évolution de projets stratégiques	
---	--	--	---	--

Apparemment, rien de prévu au DES pour la gestion de son emploi.

UC3 DIRIGER UN SYSTEME D'ENTRAINEMENT EN TENNIS

OI 31 EC de concevoir le plan de performance en tennis.

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE EN STRUCTURE	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS / RESSOURCES / REFERENCES	EVALUATION FORMATIVE
311 Analyser les facteurs de la performance en tennis.	S'informer des paramètres qui déterminent la performance auprès d'entraîneurs expérimentés. Observer les meilleurs joueurs régionaux ou nationaux de chaque catégorie.	Vidéos et débats sur le tennis national et international de haut niveau des différentes catégories d'âge, Exposés et témoignages d'entraîneurs de haut niveau, Observation en groupe de matches de haut niveau, Co-construction de contenus sur l'analyse du jeu.	<i>DVD FFT sur le jeu de haut niveau</i> , Club fédéral des enseignants (site + « la lettre »), Articles sur le sport de haut niveau, magazines spécialisés, Documents de l'ITF Sites web ATP, WTA Plus d'infos OI 311	EF1 : Cette évaluation formative , qui prend place au cours de la 1 ^{ère} année du cursus de formation, permet de vérifier la capacité du candidat à conduire une séance d'entraînement et à formuler des objectifs de travail en direction d'un élève. Elle se déroule en centre de formation et prend la forme d'une séquence
312 Concevoir les critères et l'organisation de la détection des jeunes.	Avec l'équipe pédagogique, organiser l'entraînement des jeunes de façon à regrouper les meilleurs éléments, Déterminer l'âge auquel les enfants seront détectés en fonction de la politique du club, Concevoir l'observation des enfants en fonction de critères pertinents (motivation, coordination).	Exposés des formateurs et d'experts sur la détection, Débats, Retour et partage d'expérience,	Documents fédéraux sur la détection et sur la filière « élite nationale », Magazines spécialisés, Entretiens de l'INSEP Documents d'autres disciplines sportives. Club fédéral des enseignants (site + « la lettre »),	d'enseignement individuel suivie d'un entretien.
313 Concevoir un système d'entraînement adapté à la structure.	S'informer auprès des dirigeants sur les objectifs de la structure et les moyens mis à disposition pour entraîner les joueurs, Proposer aux dirigeants un projet tenant compte de ces données.	Exposés des formateurs et d'experts sur la conceptualisation de l'entraînement, Débats, Co-construction de contenus, Enquêtes, Etudes de cas.	<i>DTN n° 4</i> Magazines spécialisés, Sites web spécialisés. Documents de l'ITF Club fédéral des enseignants (site + « la lettre »),	

<p>314 Concevoir une programmation pour un joueur ou un groupe de joueurs.</p>	<p>Prendre connaissance des objectifs personnels des joueurs et les mettre en cohérence avec les objectifs de la structure, Elaborer un programme de compétition et d'entraînement adapté à chaque joueur ainsi qu'au collectif de la structure.</p>	<p>Exposés des formateurs et d'experts sur la conceptualisation de l'entraînement. Débats. Co-construction de contenus. Enquêtes. Etudes de cas.</p>	<p><i>DTN n° 4</i> Magazines spécialisés, Entretiens de l'INSEP, Sites web spécialisés. Documents de l'ITF Club fédéral des enseignants (site + « la lettre »),</p>	<p>EF 2 : Cette évaluation formative, qui prend place au cours du cursus de formation, permet de vérifier les connaissances générales du candidat dans le domaine de l'observation, de la définition des objectifs et de la mise en œuvre d'une planification – programmation Elle prend la forme d'un entretien à partir d'un document numérique intégrant de la vidéo</p>
<p>315 Choisir les indicateurs de réussite.</p>	<p>Avec les joueurs, préparer et tenir le « carnet de bord » qui permet d'évaluer en permanence l'efficacité de l'action.</p>	<p>Exposés des formateurs et d'experts de l'entraînement. Co-construction de contenus. Enquêtes. Etudes de cas.</p>		
<p>316 Organiser les analyses de pratique de l'équipe technique de la structure</p>	<p>Voir OI 343</p>			

OI 32 EC de planifier la préparation de la performance en tennis

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE EN STRUCTURE	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS / RESSOURCES / REFERENCES	EVALUATION FORMATIVE
<p>321 Organiser un planning d'entraînement.</p>	<p>Prendre connaissance de la disponibilité des installations, des membres du staff, des joueurs et organiser le planning en fonction des données recueillies. Informer les dirigeants du planning élaboré.</p>	<p>Exposés des formateurs, des stagiaires, Retours et partage d'expérience, Co-construction de contenus Etudes de cas.</p>	<p>Organisation d'un centre d'entraînement, Management (voir U.C. 2).</p>	<p>EF 3 :</p> <p>Cette évaluation formative, prend place au cours du cursus de formation, permet de vérifier les connaissances et le</p>
<p>322 Définir les axes de la préparation tactique et technique des joueurs.</p>	<p>Effectuer avec chaque joueur un bilan individualisé sur l'évolution technique et tactique de son jeu, et définir dans ces 2 domaines des objectifs de progrès.</p>	<p>Exposés des formateurs, d'entraîneurs experts, Débats, Mise en situation sur le court, Co-construction de contenus, Retours et partage d'expérience.</p>	<p>Le tennis de haut niveau : la technique des champions (<i>DVD FFT</i>), La tactique (<i>DVD le jeu sur terre battue</i>) ; Matches des tournois du grand chelem, de Fed Cup, de Coupe Davis, Méthodologie de définition des objectifs. Haut niveau des différentes catégories jeunes.</p>	<p>savoir-faire du candidat relatives à l'entraînement physique et mental. Elle s'appuie sur un document numérique intégrant de la vidéo. Elle prend la forme d'un entretien.</p>
<p>323 Définir les axes de la préparation physique des joueurs.</p>	<p>Effectuer avec chaque joueur un bilan individualisé sur l'aspect physique de son jeu, définir des objectifs de progrès dans ce domaine.</p>	<p>Exposés des formateurs, d'entraîneurs experts, Débats, Mise en situation sur le court, Co-construction de contenus</p>	<p>Exigences physiques du tennis de compétition, Qualités générales et spécifiques du joueur de tennis aux différents âges, et comment les développer, Méthodologie de définition des objectifs.</p> <p>(Doc DTN n°4)</p>	

<p>324 Définir les axes de la préparation mentale des joueurs.</p>	<p>Effectuer avec chaque joueur un bilan individualisé concernant l'aspect mental de son jeu, définir avec lui des objectifs de progrès dans ce domaine.</p>	<p>Exposés de psychologues du sport, de préparateurs mentaux, d'entraîneurs expérimentés, Débats, Jeux de rôles, Co-construction de contenus,</p>	<p>Qualités mentales et psychologiques essentielles pour le tennis de haut niveau, Psychologie du sport, Les méthodes de préparation mentale, Méthodologie de définition des objectifs.</p> <p>OI 324 Plus d'infos</p>	
<p>325 Concevoir et mettre en œuvre le suivi social et professionnel les joueurs.</p>	<p>S'informer auprès des joueurs entraînés sur leur projet global, se rapprocher des familles afin de mettre en place un système scolaire, universitaire ou professionnel adapté à ce projet.</p>	<p>Exposés des formateurs, d'entraîneurs expérimentés, de joueurs en phase de reconversion, de parents de joueurs, Enquêtes, Etudes de cas, Jeux de rôles. Témoignages de parents de joueurs.</p>	<p>Connaissance des éléments indispensables à la réussite d'un double projet, connaissance des dispositifs d'aide aux sportifs, Connaissance du milieu tennistique et des contraintes liées à ses spécificités.</p>	

OI 33 EC d'accompagner le joueur dans l'optimisation de la performance

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE EN STRUCTURE	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS / RESSOURCES / REFERENCES	EVALUATION CERTIFICATIVE
<p>331 Diriger le système d'entraînement pour des joueurs de niveau régional ou national.</p>	<p>Prend en charge les joueurs qui lui sont confiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur le terrain (tennis-physique- mental), - Lors des compétitions - Sur un plan plus global (suivi médical, social et personnel), <p>Manage la cellule mise en place autour des joueurs : entraîneurs tennis, physique, médecins, kinés, familles, dirigeants de club, de ligue, de fédération, agents sportifs, médias...</p>	<p>Etudes de cas, Co-construction de contenus, Jeux de rôles Exposés des formateurs, d'entraîneurs expérimentés, de dirigeants de structure de haut niveau.</p>	<p>Apports théoriques cumulés des O.I. 323, 324, 325. Management d'une équipe (voir U.C. 2).</p>	<p><u>Epreuve certificative de l'UC 3</u></p> <p>L'épreuve certificative de l'UC3 comprend la réalisation par le/la candidat(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> d'un document numérique, d'une conduite de séance, d'un entretien. <p>Elle est organisée en centre et/ou en structure d'alternance pédagogique.</p>
<p>332 Encadrer les joueurs à l'entraînement et en compétition.</p>	<p>Dirige les séances d'entraînement sur le terrain (tennis et physique), Accompagne les joueurs en compétition.</p>	<p>Mise en situation sur le terrain : séance de tennis, de physique, de coaching, Jeux de rôles</p>	<p>Technique et tactique du jeu sur toutes les surfaces, Caractéristiques des différentes catégories d'âge, Méthodes, exercices et situations d'entraînement, Exercices incontournables pour le haut niveau (doc DTN n°10 – PPT) Communication entraîneur-joueur : attitudes et interventions sur le terrain, Comportement de l'entraîneur DTN 2006 (Word) Physiologie de l'effort, Développement et renforcement des qualités physiques Exercices d'entraînement physique Adaptation et individualisation de l'entraînement à chaque joueur Coaching en compétition : organisation, préparation et analyse de match, gestion des victoires et des défaites. Préparation et debriefing de match – DTN 2008 (PPT)</p>	<p>Le jour de l'épreuve, le/la candidat(e) remet aux évaluateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> un document numérique intégrant une ou plusieurs vidéos, d'une durée de 30 minutes maximum, dans lequel le/la candidat(e), clairement identifié(e), dirige le système d'entraînement d'un joueur de niveau régional minimum, pendant 20 minutes au maximum et une action de formation de cadres pendant 10 minutes au maximum. une attestation du directeur technique national du tennis ou de son représentant, validant le niveau régional au minimum et le projet sportif du joueur présenté lors de la certification dont le système

<p>333 Mettre en œuvre des médiations dans les domaines sportif, stratégique ou relationnel.</p>	<p>Gérer « l'extra tennis », effectuer les régulations nécessaires en cours de saison : entraîneur-joueur, joueurs entre eux, joueur-entourage, entraîneur-entourage...</p>	<p>Etude de cas, jeux de rôle</p>	<p>Dynamique de groupe, communication et relations interpersonnelles.</p>	<p>➤ une attestation du directeur technique national du tennis ou de son représentant, validant le niveau régional au minimum et le projet sportif du joueur présenté lors de la certification dont le système d'entraînement a été décrit dans le document numérique susmentionné.</p>
<p>334 Gérer la relation avec les médias</p>	<p>Contrôler le planning des rendez-vous avec les médias. Avoir pour principal objectif de valoriser et protéger ses joueurs.</p>	<p>Jeux de rôles</p>		

OI 34 EC d'évaluer le projet de performance

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE EN STRUCTURE	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS / RESSOURCES / REFERENCES	EVALUATION CERTIFICATIVE
<p>341 Formaliser les bilans sportifs.</p>	<p>Rédiger un bilan des résultats obtenus et du fonctionnement du dispositif mis en place, Comparer les résultats avec les objectifs annoncés, et procéder aux analyses nécessaires.</p>	<p>Co-construction de contenus, Jeux de rôles, Etudes de cas</p>	<p>Méthodologie de réalisation d'un bilan pédagogique et sportif. Formalisation des bilans.</p>	<p>Avant la conduite de la séance par le/la candidat(e), les évaluateurs visionnent le document numérique sur l'ordinateur fourni par le/la candidat(e) et arrêtent le thème de la séance individuelle à conduire, à partir du document remis.</p> <p>Le/la candidat(e) prépare la séance pendant 15 minutes au maximum, puis il (elle) conduit, avec son joueur, une séance individuelle de tennis d'une durée d'1 heure 30 dont 30 minutes maximum de préparation physique.</p>
<p>342 Analyser les écarts constatés entre les résultats et les objectifs fixés.</p>				
<p>343 Procéder à l'analyse des pratiques de l'équipe technique de la structure.</p>	<p>Organiser des réunions formelles et régulières où chaque membre de l'équipe fait partager son expérience positive ou négative, qui est ensuite débattue.</p>	<p>Retours et partage d'expérience Jeux de rôles, Co-construction de contenus,</p>	<p>Méthodologie d'analyse des pratiques, Techniques de conduite de réunion, management d'une équipe (voir U.C. 2).</p>	
<p>344 Proposer aux dirigeants l'évolution du système d'entraînement.</p>	<p>Suite au bilan annuel effectué, proposer de nouveaux objectifs pour l'année suivante. En début de mandature, redéfinir avec les dirigeants la politique sportive pluriannuelle de la structure.</p>	<p>Jeux de rôles, Co-construction de contenus, Etudes de cas Retours et partage d'expérience Témoignages d'entraîneurs, de dirigeants.</p>	<p>Communication interpersonnelle, Techniques de présentation orale</p>	

OI 35 EC d'organiser des actions de formation internes et externes à la structure

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE EN STRUCTURE	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS / RESSOURCES / REFERENCES	EVALUATION CERTIFICATIVE
<p>351 Concevoir des actions de formation adaptées aux besoins des publics concernés.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Au sein de la structure, préparer des actions de formation continue pour les membres de l'équipe technique, 2. En relation avec l'équipe technique régionale, élaborer des modules de formation d'initiateurs, 3. En relation avec le centre de formation régional, élaborer un ou plusieurs modules de formation initiale ou continue des enseignants professionnels. 	<p>Co-construction de contenus Exposés des formateurs, des stagiaires, Etudes de cas, Retours et partage d'expérience,</p>	<p>Ingénierie de formation de cadres, Méthodes actives en formation de cadres, Contenus de formation des initiateurs fédéraux, Contenus de formation des enseignants professionnels.</p> <p>Cadre législatif de la formation Dispositifs de la formation professionnelle : contrats d'apprentissage, Les différents OPCA,</p>	<p>Cette séance est suivie d'un entretien mené par les évaluateurs de 30 minutes minimum à 50 minutes au maximum.</p> <p>Cet entretien porte sur la séance conduite par le/la candidat(e) et les éléments issus du document numérique, en mobilisant les connaissances acquises par le/la candidat(e) et en justifiant ses choix pédagogiques dans l'entraînement et la formation de cadres.</p>
<p>352 Coordonner la mise en œuvre des actions de formation décidées.</p>	<p>Déléguer certaines actions de formation et les coordonner de la façon suivante : Réunions d'information, Analyse des pratiques, Supervision des formateurs Rapports écrits et oraux des formateurs</p>		<p>Organisation fédérale de la formation</p>	<p>Le document numérique, la séance et l'entretien visent à évaluer la capacité à diriger un système d'entraînement en tennis (UC3).</p>

<p>353 Animer des actions de formation.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans sa structure: animer des séquences de formation des enseignants placés sous sa responsabilité 2. Animer des séquences de formation d'initiateurs, 3. Animer des séquences de formation d'enseignants professionnels. 	<p>Retours et partage d'expérience, Mise en situation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En salle - Sur le court 	<p>Méthodes actives en formation de cadres, Contenus de formation des initiateurs fédéraux, Contenus de formation des enseignants professionnels.</p>	
<p>354 Participer aux échanges professionnels dans le cadre de la formation de formateur.</p>	<p>Instituer et entretenir les relations avec d'autres professionnels et avec l'équipe technique régionale. Participer aux stages de formation de formateurs proposés par les différents organismes.</p>			
<p>355 Evaluer des actions de formation.</p>	<p>Effectuer un bilan de son action, analyser les compétences acquises par les formés. Etablir des comparaisons avec les objectifs annoncés.</p>	<p>Retour et partage d'expérience. Exposés des formateurs, de spécialistes.</p>	<p>Outils d'évaluation d'une action de formation.</p>	
<p>356 Rendre compte des actions de formation</p>	<p>Présenter aux dirigeants de la structure le bilan effectué.</p>	<p>Retour et partage d'expérience, Jeux de rôles.</p>	<p>Communication interpersonnelle, Techniques de présentation orale</p>	

UC 4 ENCADRER LE TENNIS EN TOUTE SECURITE

OI 41 EC de réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants

Volume horaire : 15 heures

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE DANS LE CLUB	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS / RESSOURCES / REFERENCES	EVALUATION CERTIFICATIVE
411 Evaluer les risques objectifs liés à l'activité pour le pratiquant ;	Vérifier les certificats médicaux des GR.	Exposés sur la législation, sur la réglementation fédérale. Co-construction de contenus.	Définition des caractéristiques générales de la pratique : contraintes et risques.	L'épreuve est organisée en centre de formation et consiste en un entretien d'une durée comprise entre 15 minutes au minimum et 30 minutes au maximum portant sur les problématiques liées à la sécurité des pratiquants et des tiers.
412 Anticiper les risques potentiels pour le pratiquant ;	Organiser ses séances de façon à éviter les accidents,		La séance individuelle et la séance collective : risques encourus. Hygiène et alimentation.	
413 Maîtriser le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident	Obtention du diplôme de premiers secours. Vérifier l'affichage des numéros d'urgence.	Jeux de rôles. Retour et partage d'expériences. Exposés de médecins du sport, de kinésithérapeutes.	Principales blessures liées à la pratique du tennis et conduite à tenir.	

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE DANS LE CLUB	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS / RESSOURCES / REFERENCES
421 Evaluer les risques objectifs liés au contexte de pratique ;	Vérifier l'état des installations <ul style="list-style-type: none">- surface de jeu- dépendances du court	Exposé des formateurs.	Construction des terrains de tennis. Chaussures de sport.
422 Anticiper les risques juridiques liés à la pratique et au milieu dans lequel il se pratique ;		Exposé de responsables de la réglementation (DRDJS, ligue).	Notion de responsabilité civile, pénale. Protection des mineurs, lutte contre les abus d'autorité.
423 Veiller à la maintenance des installations et du matériel ;	Vérifier l'état des installations. Alerter les dirigeants en cas de risque.		
424 Veiller au respect des mesures de sécurité.	Être vigilant sur la sécurité des joueurs lors des séances d'enseignement et d'entraînement., S'assurer de l'accueil des enfants en cas d'absence.		

OI 43 EC d'assurer la sécurité des pratiquants et des tiers lors de stages, tournées ou déplacements

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE DANS LE CLUB	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS / RESSOURCES / REFERENCES
<p>431 Evaluer les risques encourus par des pratiquants lors d'un stage ;</p>	<p>Participer avec le tuteur à un stage ou déplacement, puis être responsable d'un groupe lors d'un stage ou d'un déplacement.</p> <p>Participer, puis organiser des réunions avec les parents des joueurs concernés.</p>		<p>Législation sur les séjours et déplacements sportifs,</p> <p>Législation sur la protection de l'enfance et les abus d'autorité.</p> <p>Responsabilité concernant toutes les activités.</p>
<p>432 Evaluer les risques encourus par des pratiquants lors d'une tournée ou d'un déplacement ;</p>	<p>Recueillir les autorisations et décharges parentales nécessaires.</p>		
<p>433 Respecter la réglementation relative à l'encadrement de groupes d'enfants ;</p>		<p>Exposés :</p> <p>Témoignages d'entraîneurs expérimentés,</p> <p>Retour et partage d'expériences,</p>	<p>Législation sur les séjours d'enfants,</p> <p>Démarches administratives liées à l'organisation de séjours d'enfants.</p> <p>Règlementation sur la protection des mineurs et les abus d'autorité</p> <p>Module de formation « lutte contre les abus d'autorité » en annexe.</p>
<p>434 Effectuer les démarches administratives relatives à l'encadrement de groupes d'enfants.</p>			